

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En date du 05 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le vendredi 05 juin, à dix-sept heures zéro minute, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Médiathèque, sous la Présidence de Patrick Grosjean, Maire.

Étaient présents :

M. GROSJEAN PATRICK, Maire

Mme GARDÉ Isabelle, M. TRICOT James, Mme RAFFRAY Agnès, M. THOREL Michel, Mme DESCROIX Thérèse, Mme CAPON Lindsay, Mme CARON Monique, Mme CARPENTIER Christine, M. DÉGARDIN, M. Grégory DOUBLET, M. André DUBLANCHER Franck, Mme LEFRANS Nicole, Mme LENNE-BEAUVISAGE Camille, M. LANGLET Philippe, M. PELLETIER Eric, M. Jacky SANTERRE.

Absents excusés :

M. BARRAY Tony, ayant donné pouvoir à Me. Monique CARON

M. Emmanuel Noel,

Absents :

Secrétaire de séance : Mme Camille BEAUVISAGE-LENNE

Auxiliaire de séance : Mme MEREUX Nathalie

Point		Ordre du jour
1	Instance	Approbation du compte rendu de la dernière séance
2	instances	Elections Sénatoriales
3		Informations/ questions diverses

Annexe 1 : Compte rendu du 27 avril 2026

Annexe 2 : Arrêté préfectoral des élections sénatoriales du 27 septembre 2026

1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU MARDI

Considérant la tenue du dernier conseil municipal et la lecture de son compte rendu reçu avec la convocation.

- Le compte rendu du conseil du 27 avril 2026 a été proposé à l'Assemblée délibérante.

INSTANCES

Monsieur le Maire a exposé que comme les députés, les sénateurs votent les lois et contrôlent l'action du Gouvernement. Ils représentent les collectivités territoriales de métropole et d'outre-mer. La moitié des sénateurs est renouvelée tous les trois ans au suffrage universel indirect. En France, les 348 sénateurs partagent le pouvoir législatif

avec l'Assemblée nationale. Ils siègent au Palais du Luxembourg à Paris. Le Sénat assure la représentation des collectivités territoriales de la République. Son président peut exercer provisoirement les fonctions de président de la République si celui-ci est empêché, démissionne ou décède.

Les élections sénatoriales permettent à un collège électoral d'élire les sénateurs pour un mandat de 6 ans renouvelable. Ce collège électoral comprend les sénateurs, les députés, les conseillers régionaux élus dans le département, les conseillers départementaux (ou les conseillers des collectivités similaires à statut particulier) et les délégués des conseils municipaux.

Les prochaines élections sénatoriales auront lieu le 27 septembre 2026.

Préalablement à ce scrutin, il convient de désigner les délégués et suppléants des conseils municipaux afin d'établir le tableau des électeurs sénatoriaux. Le nombre de délégués, délégués supplémentaires et de suppléants pour la commune est à afficher par nos soins, en application de l'arrêté préfectoral téléchargeable sur le site de la préfecture.

Monsieur le Maire a ajouté que les conseillers municipaux sont convoqués à la date exclusive et impérative du vendredi 05 juin afin de désigner leurs délégués et suppléants.

Pour les communes de 1000 habitants ou plus, les 5 délégués et leurs 3 suppléants sont élus sans débat au scrutin secret simultanément par les conseillers municipaux sur une même liste paritaire suivant le système de représentation proportionnelle avec application de la règle de plus forte moyenne, sans panachage, ni modification de l'ordre de présentation des candidats de la liste

Le bureau électoral comprend le président, deux conseillers municipaux les plus âgés (Mr Jacky Santerre et Mr Michel Thorel) et les conseillers les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, la désignation d'un secrétaire de séance et l'appel nominal des membres du conseil afin de constater que la condition du quorum du scrutin a été rempli, l'élection de la liste suivante a été effectué par 18 voix pour :

- Mr Patrick Grosjean
- Mme Isabelle Gardé
- Mr James Tricot
- Mme Agnès Raffray
- Mr Michel Thorel
- Mme Thérèse Descroix
- Mr Grégory Doublet

- Mr Eric Pelletier

QUESTIONS ET INFORMATIONS

Monsieur le Maire invite les conseillers présents à prendre la parole.

Parole donnée à Mr Michel Thorel

- Pourquoi les travaux de réparation n'ont toujours pas été effectués au barrage de la Pologne ? (revoir avec le responsable technique)

Parole donnée à Mme Thérèse Descroix

- Un nouveau commerçant sera présent, à compter du 13 juin, au marché du samedi matin.

Parole donnée à Mme Lindsay Capon

- Problème de terre-plein entre Intermarché et le PMU
- Problème de « ... » cassé devant la maison de santé
- Aucune information aux familles sur le Portail Famille et l'arrêt des ventes de tickets; besoin que l'Ecole communique sur le changement d'organisation.

Parole donnée à Mr Eric Pelletier

- Le nettoyage de la zone Aldi est vraiment propre

Parole donnée à Mr Philippe Langlet

- La gestion des journées de neige sera à revoir avant l'hiver afin de prioriser au petit matin, les voies circulantes (utiles aux travailleurs) plutôt que l'accès au cimetière, notamment au petit matin.
- Devant beaucoup d'habitation, les mauvaises herbes sont laissées à l'abandon. Que faire ? existe-il des moyens de faire appliquer la réglementation ou chacun est responsable de son terrain.

Parole donnée à Mme Nicole Lefrans

- o Resto du Cœur : Trou dans la porte
- o Salle des Fêtes : herbes qui poussent dans les marches
- o Problème d'éclairage rue du Prieur et rue du 08 mai.
- o Problème de parcelle entre le 48 et 54 de la rue du prieur

Parole donnée à Mr Jacky Santerre

- Les poubelles du 1000 club ont enfin été déplacées alors que la demande a plusieurs années.

Parole donnée à Mme Monique Caron

- Quand commencent les commissions d'élus ?
- Quand seront faits les travaux de la rue de la Pologne ?
- La chaussée de la place du petit marché est très détériorée ; ce qui est pénible pour les habitants. Quand débutent les travaux ? Pas avant début septembre
- La cantine à 1€ sera-t-elle mise en place ? le problème est en standby en attendant que la commune finisse de payer les travaux en cours.
- Comment seront gérés les commerces vides ? Florence Hoche de la CC des Villes sœurs peut accompagner la commune.
- Qu'en est-il du projet de centre social sur la commune ? sera-t-il poursuivi ? La nouvelle équipe est favorable à y travailler et rencontre bientôt les partenaires du projet.
- Maison de Santé : où en est le projet de nouveaux médecins ? le docteur Desselle n'a pas formalisé l'accueil d'un médecin junior en tant et en heure. Cependant, l'équipe municipale continue à travailler avec la candidate potentielle et réfléchit à un projet de cabinet dentaire.

Parole donnée à Mr André Dégardin

- Quand reprennent les travaux de la place du petit marché ? la société Eurovia qui ouvre la Vimeuse devrait revenir vers septembre 2026 donc l'école maternelle reste à nouveau à l'école Jean Jaurès.
- Le nettoyage des rues devrait être exécuté de chaque côté des rues ; ce qui n'est pas toujours le cas.
- Il existe une application : Info Pocket qui pourrait être utile à tous pour connaître les animations de la commune.

Parole donnée à Mr Franck Dublancher

- Bilan des 3 premiers mois de mandature : très positif mais il est regrettable que le devoir de mémoire n'ait pas été soutenu par l'équipe précédente.
- Des ateliers de devoir de mémoire avec monsieur Dublancher ont été proposés aux écoles pour inciter les enfants et leur famille à être présents lors des commémorations, tout en étant accompagnés par le corps enseignant.
- Un grand merci à Mr Santerre pour avoir porté le drapeau lors de la cérémonie du 24 mai au square Simone Peteau.
- Le projet de caméras LAPI, lectrices de plaques d'immatriculation est bienvenu.
- Navettes : des personnes (3 résidents et 2 accompagnants) de l'Ehpad des 3 rives sont transportées aux goûters des Aînés.

Parole donnée à Mme Christine Carpentier

- Demande entretien du terrain au 03 rue de l'échevinage.

- Fête des voisins : grande réussite pour une première : 50 personnes attendues, 120 personnes présentes.
- Goûter des Aînés : animation et décoration très appréciées. Niveau sonore plus appréciable. Participation en augmentation.
- Le nouveau site internet de la commune sera mis en ligne d'ici 15 jours. L'information sera relayée sur le panneau d'information.

Parole donnée à Mr Grégory Doublet

- L'animation de la fête des voisins a eu lieu de 19h à 00h30. Les barnums ont été installés par les agents de la commune.
- La première projection de cinéma aura lieu à la salle des Fêtes P Eluard le vendredi 12 juin avec le film Mickael.
- La fête de la musique est organisée les 20 et 21 juin 2026 avec la participation de la Clique des Sapeurs-pompiers et de Gamaches en fêtes pour tenir la buvette.
- Les feux d'artifice de la commune seront organisés avec de la musique dorénavant.
- Marché du samedi :
 - o 1 nouveau commerçant (boulangier de Cayeux sur mer) qui viendra 3 semaines en juin puis reviendra en septembre 2026.
 - o Erreur de lieu noté dans la presse (L'éclaireur) : le marché n'a plus lieu sur la place du petit marché.

Parole donnée à Mme Agnès Raffray

- Pour la gestion des logements, signale n'avoir récupéré aucun dossier de l'ancienne équipe.
- Première visio ce jour pour une attribution qui bénéficiera à une personne seule avec 3 enfants.

Parole donnée à Mr James Tricot

- La première réunion du Sivom a eu lieu le 19 mai, la prochaine est planifiée le 08 juillet.
- Problèmes de tout à l'égout dans les rues Grand moulin, Philippe de Girard, rue de l'Eglise : 1 étude est en cours. La commune pourrait avoir à participer.
- Au 11 bis rue de l'Eglise, les eaux pluviales seraient branchées sur les eaux usées.
- Le bassin versant de la Vimeuse (Mme Agnès Raffray et Mr James Tricot représentent la commune dans cette instance) s'étonne malgré son accord et son autorisation signée du président, du projet de réouverture de la Vimeuse sur la place du petit Marché.
- Il est envisagé de faire des travaux au vannage privé Jocquin qui a donné son accord.

Parole donnée à Mme Isabelle Gardé

- Culture : a participé à une représentation avec les écoles de musique de Gamaches et du Tréport avec la participation de l'Harmonie de Gamaches et a été impressionné par le niveau des musiciens
- Cantine scolaire : suite à un incident, les parents de l'enfant concerné seront convoqués. Madame Lindsay Capon demande à ce que les témoins de l'incident bénéficient d'une explication, pour dédramatiser leur ressenti face aux faits.
- Il était prévu de mettre en place 4 bulletins d'informations par an ; le travail doit se mettre en route
- Faites du Nautisme et fête du Sport : le public pourra évoluer dans les ateliers et sur les lieux selon leurs desideratas

Monsieur le Maire ajoute que :

- Faites du Nautisme : Jérémy Stravius sera présent ainsi que Jade Barry ; tous deux champions sportifs en lien avec la commune de Gamaches.
- Au prochain conseil municipal ; il sera proposé de renommer le parking de la Poste en « la place Luce Allin ». Une fresque devrait être réalisée à son effigie sur le mur du bâtiment Georges Brassens.

Clôture à 18h52

Vu le Maire,

Patrick GROSJEAN